



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2024

VILLIERS-SUR-MARNE

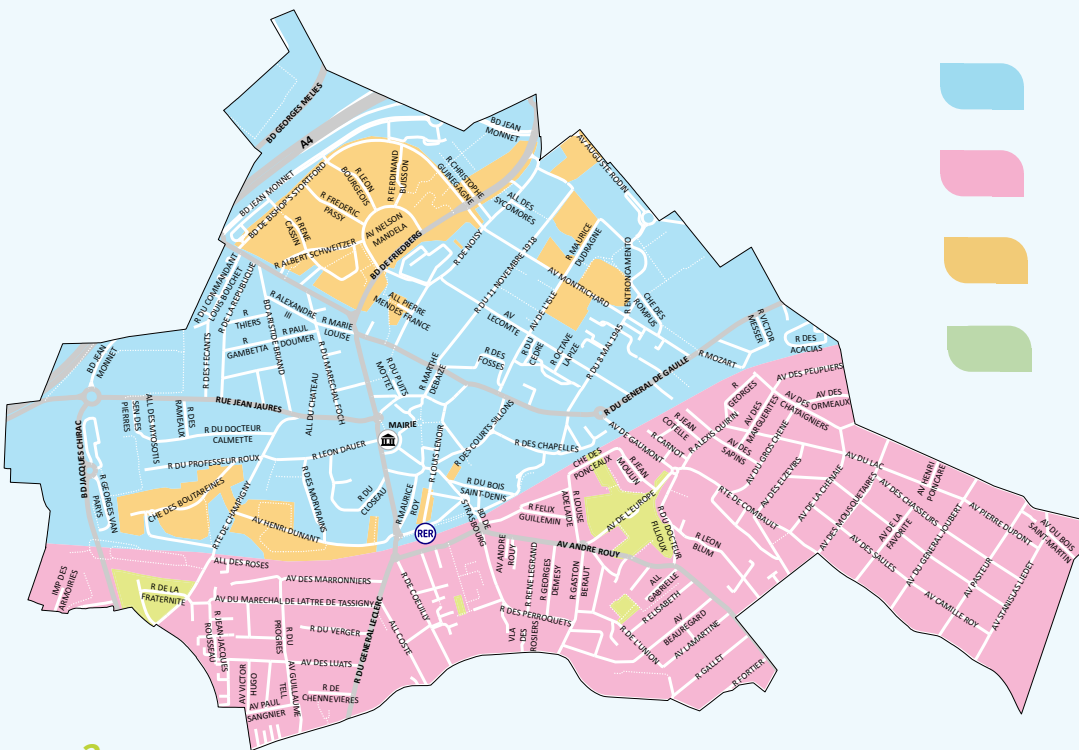
Tous mobilisés pour une ville durable !



Collecte des ordures ménagères en régie

BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**. Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.



Lundi matin
Vendredi matin



Mardi matin
Samedi matin



Lundi matin
Mercredi matin
Vendredi matin



Mardi matin
Mercredi matin
Samedi matin

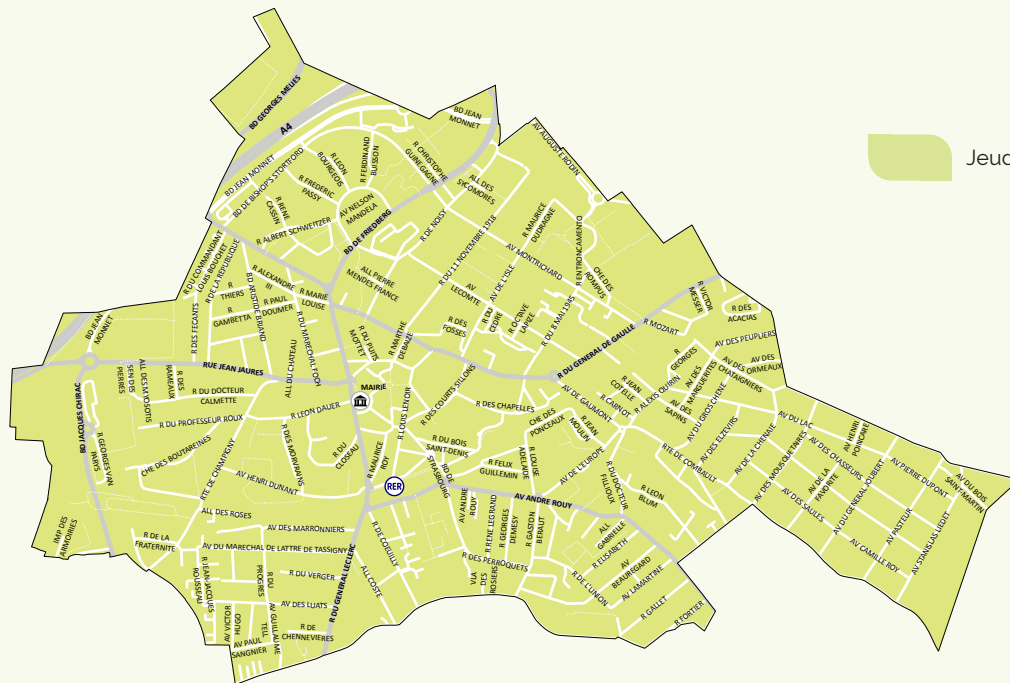
Pour les grands ensembles et les points spécifiques



Collecte des emballages

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Le bac jaune dit oui à tous les emballages et à tous les papiers ! Les bacs doivent être sortis après 19h, la veille de la collecte.



Jeudi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

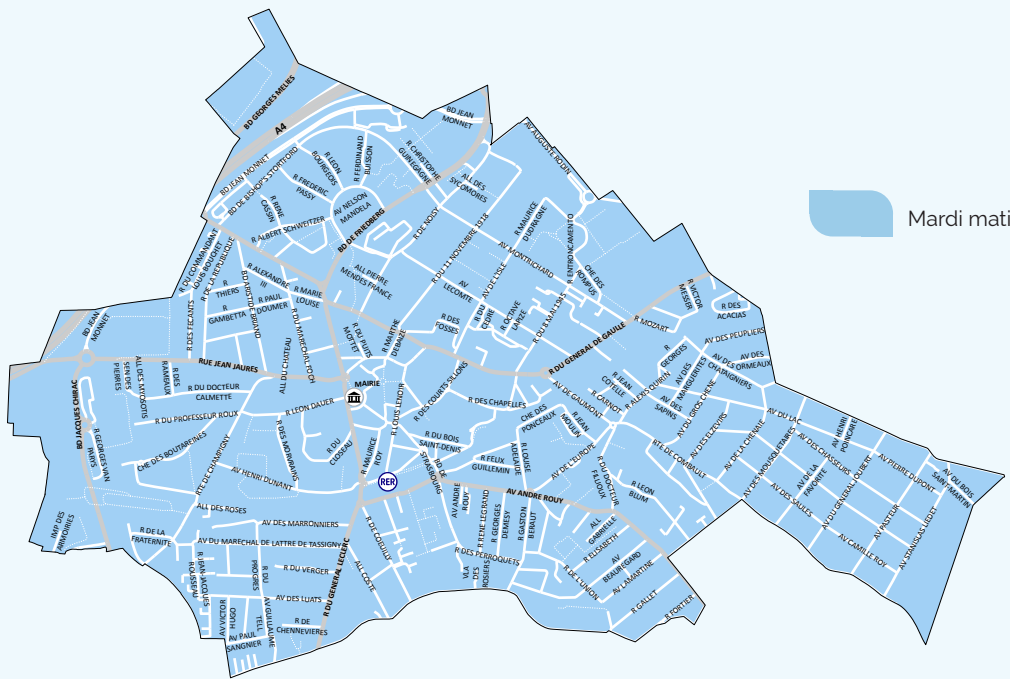
Rendez-vous page 8 pour (re) découvrir nos consignes de tri !

Collecte du verre

NOUVEAU

BAC ET BORNE VERT(E) : VERRE

La collecte du verre a lieu en porte-à-porte, le **mardi matin**. Veuillez sortir vos bacs après **19h**, la veille de la collecte.



Mardi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans le bac vert et la borne verte ?
Rendez-vous page 8 pour (re) découvrir nos consignes de tri !

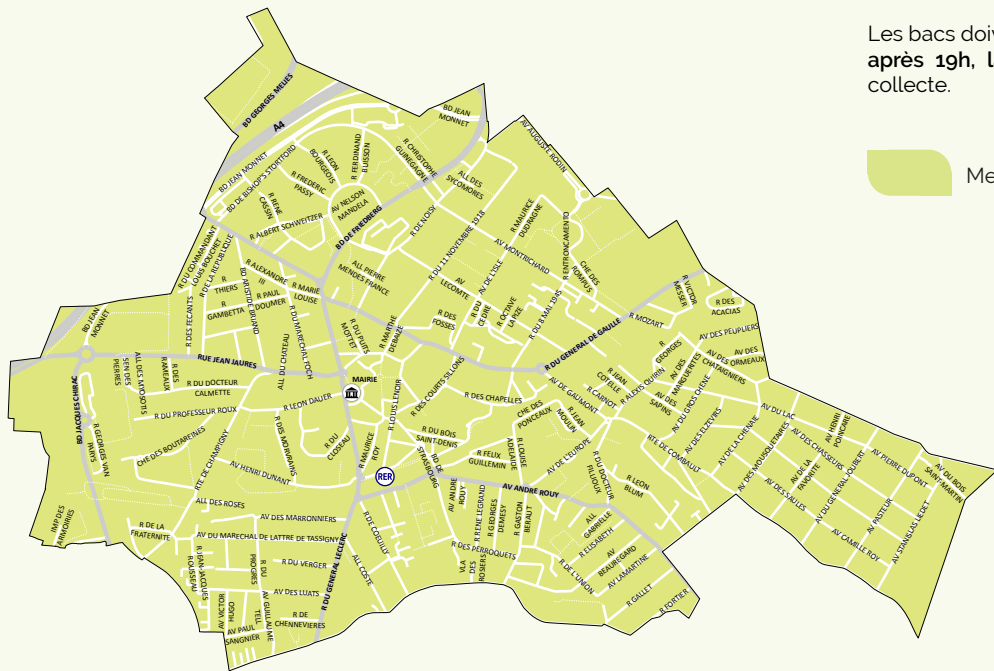
Collecte des végétaux

NOUVEAU

BAC MARRON : VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux s'effectue en porte à porte **tous les mercredis matins, du 28 Février au 18 Décembre**. En dehors de cette période, (durant le mois de Janvier et Février) nous procédons à une collecte de vos végétaux **via ClicRDV** sur :

<https://user.clicrdv.com/service-collecte-dechets-vegetaux> ou par téléphone au **01 48 71 59 13**.



Les bacs doivent être sortis **après 19h, la veille** de la collecte.

Mercredi matin



Mais pensez aussi au **compostage** !

Demandez un composteur et/ou un lombricomposteur au **01 48 71 59 13** ou à compost@pemb.fr

Bornes d'apport volontaire

Votre ville dispose de plusieurs points d'apport volontaire pour vos **ordures ménagères**, vos **emballages** et votre **verre**. Découvrez où ils se situent !



Emballages



Ordures ménagères



Verre



Collecte des déchets alimentaires

NOUVEAU

POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vos biodéchets peuvent être déposés à tout moment dans les points d'apport volontaire : **Marché du Centre** et **Marché du Bois Gaumont**.

Il vous est possible de récupérer un **bioseau** à l'accueil de l'**Hôtel de Ville de Villiers-sur-Marne**, situé rue de l'Hôtel de Ville (aux horaires d'ouverture de la Mairie) ou bien d'effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr



Déchets alimentaires



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bioseau ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



Pour utiliser les Points d'Apport Volontaires, inscrivez-vous en me scannant !

Comment bien trier vos déchets ?

BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac**.



Pas de vaisselle



Pas d'ampoules



Pas d'éclats de miroir ni verre brisé

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac** !



Un doute ?
Scannez-moi !



Ne pas imbriquer



Ne pas mettre en sac



Pas d'objets en plastique ni de déchets électroniques



Pas de vêtements

BAC MARRON : VÉGÉTAUX

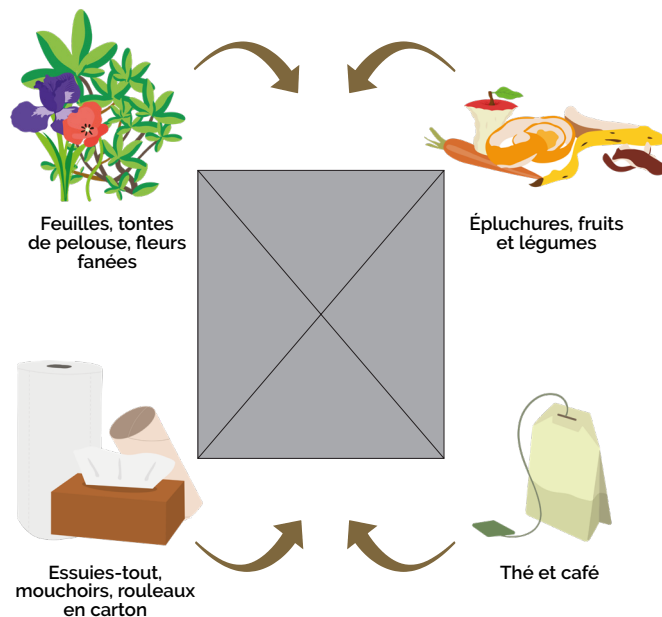
Nous vous remercions de bien vouloir attacher vos déchets végétaux en **fagot de 1m50 maximum** et de déposer des **branches de 2 cm de diamètre au plus**.



COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

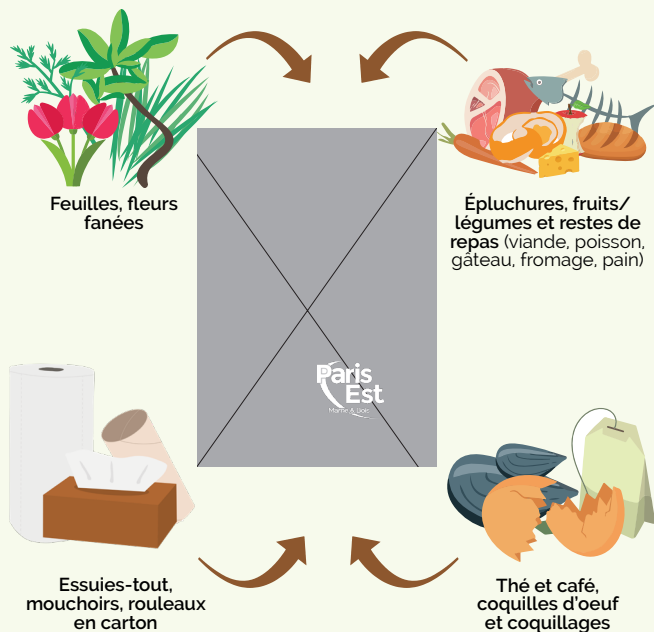
Le Territoire met à votre disposition des **composteurs et lombricomposteurs livrés gratuitement chez vous** ainsi qu'un guide d'instruction pour vos biodéchets.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à compost@pemb.fr



POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez récupérer un bioseau à l'accueil de l'**Hôtel de Ville de Villiers-sur-Marne**, situé rue de l'Hôtel de Ville (aux horaires d'ouverture de la Mairie), ou bien effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement** réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !



! Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

Défi Familles zéro déchet



Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants

Contact : zerodechet@pemb.fr

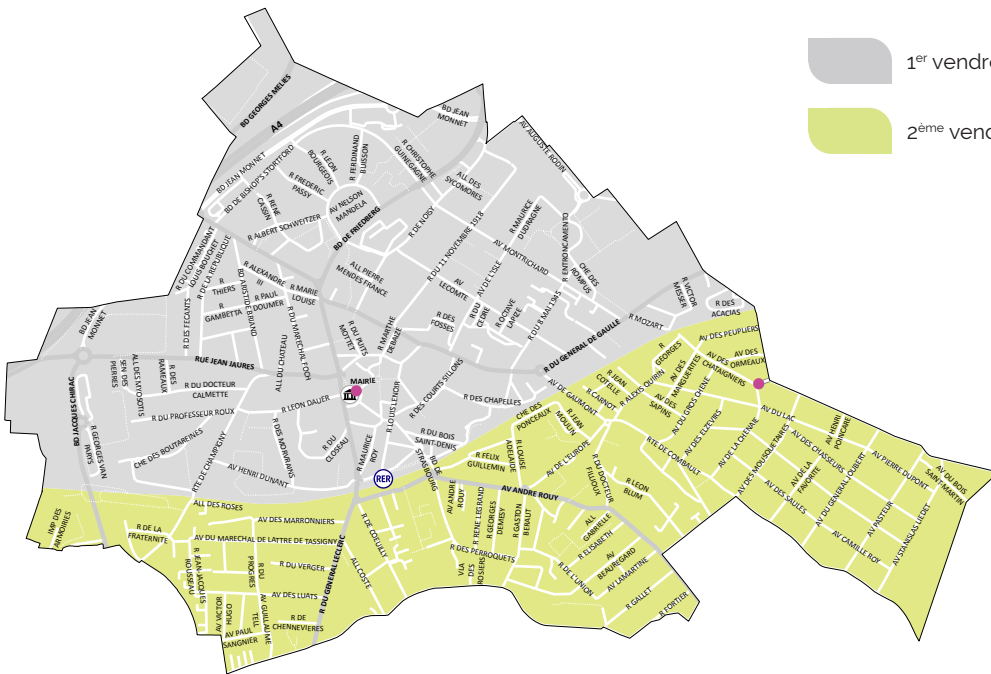


Pour plus de renseignements,
vous pouvez scanner le QR Code !



Collecte des encombrants et déchets toxiques

La collecte de vos encombrants se fait tous les **1^{ers} vendredis** ou **2^{èmes} vendredis du mois** selon votre secteur. Ils sont ramassés le matin de 5h à 13h et doivent être sortis le **jeudi à partir de 19h**. Une collecte sur rendez-vous est également possible (voir page suivante).



1^{er} vendredi du mois

2^{ème} vendredi du mois



DÉCHETS TOXIQUES

Vos déchets toxiques (solvant, huile usagée, pile, batterie, ampoule, néon, acide, colle, peinture...) sont à porter au "camion planète" :

- Rue Boieldieu, face à la Mairie les **2^{ème} et 4^{ème} dimanches** du mois et le **2^{ème} jeudi** du mois, de 10h30 à 12h30
- Place des Châtaigniers, le **2^{ème} jeudi** du mois, de 15h à 17h
- En **déchèterie** (voir page 14 pour les sites et les horaires d'ouverture)

Collecte des encombrants

Avant de déposer vos encombrants pour une collecte ou de les déposer en déchèterie, pensez à :

1. Les réparer

Il existe toute sorte de moyens pour réparer vos meubles, vos vêtements, vos équipements électriques. Si des pièces sont trop abimées n'hésitez pas à les remplacer.

2. Les réemployer

Donnez une seconde vie à vos objets et laissez place à votre imagination pour les transformer ou les échanger.

L'enlèvement de vos encombrants se fait aussi via ClicRDV sur :

<https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois> ou par téléphone au **01 48 71 59 13**.

Votre intercollecteur fixera alors une date de ramassage. Vos encombrants sont à déposer **la veille de la collecte, après 19h**.

Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2 m** maximum.

Les encombrants collectés sont composés de **meubles usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles et de déchets équipements électriques et électroniques** (DEEE : écrans, ordinateurs, électroménagers...). Mais pensez au « 1 pour 0 » ! Ce dispositif vous permet de déposer vos appareils électriques et électroniques auprès des distributeurs proposant ce type d'équipement !

Les **autres déchets** doivent être portés à la déchèterie :

- plâtre
- gravats
- déchets ménagers spéciaux (DMS : peintures, solvants, ampoules...)



i

Pensez aux collectes solidaires !

Ecosystem organise 1 à 2 fois par trimestre la collecte de vos équipements électriques et électroniques. Il garantit un traitement approprié de vos appareils en assurant la collecte, le réemploi, la réparation, la dépollution et le recyclage des DEEE.

Pour connaître le calendrier, les horaires et les points de collecte sur votre commune, rendez-vous sur www.parisestmarnebois.fr et les réseaux sociaux.



Déchèteries du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 84 voie Sonia Delaunay
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 320 avenue Victor Hugo
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE

- 177 rue de Metz
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

PORT DE BONNEUIL

- 59 route de l'Île Saint-Julien
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

NOISY-LE-GRAND

- 9 Rue de la Plaine
- Lundi : 14h-17h
- Mardi : 9h-12h & 14h-17h
- Mercredi : 9h-12h & 14h-19h
- Jeudi : Fermé
- Vendredi : 10h-12h & 14h-19h
- Samedi : 9h-12h & 13h-18h
- Dimanche : 9h-13h



i

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux véhicules de plus de 2 mètres de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (règlement intérieur disponible sur le site internet : www.parisestmarnebois.fr)



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 520 000 habitants
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

www.parisestmarnebois.fr

**Pour tout renseignement, contactez la direction
de l'Environnement et de la Transition Ecologique
au 01 48 71 59 13 ou par mail via environnement@pemb.fr**